



Rapport - Conseil du 20/09/2021

Objet : Budget participatif Quartier Européen 2021.- Projets soumis au vote public.- Information.

Par la décision du Collège du 16/09, 10 projets ont été retenus sur les 71 idées soumises (voir annexe de la liste des idées). Une publication de la motivation des idées non retenues a été faite sur la plateforme <https://www.fairebruxelles.be/quartiereuropeen> et les porteurs d'idées ont été personnellement informés de cette décision.

Considérant que le Budget Participatif a pour objectif de répondre aux besoins identifiés dans le texte cadre rédigé par le Conseil de quartier introduisant l'appel à idées, via la réalisation par la Ville de projets d'investissement ou via des projets réalisés par les citoyens pouvant aller jusqu'à 20.000,00 €, sous forme de subside et d'un accompagnement par Bruxelles Participation tout au long de la réalisation du projet,

Considérant que la phase d'appel à idées lancée au mois d'avril jusqu'au 10 juillet 2021 sur la plateforme numérique FaireBXLsamen a permis de récolter 71 idées,

Considérant que ces idées ont été analysées par Bruxelles Participation ainsi que par les services de la Ville concernés par les idées,

Considérant que les ateliers méthodologiques organisés en juin et en juillet avec le concours des services de la Ville, ont eu pour but de faire évoluer et mûrir certaines de ces idées, de créer des partenariats et fusionner certaines idées similaires,

Considérant que les porteurs des idées identifiées comme valides ont reçu l'autorisation d'aller plus loin et de compléter une fiche projet plus concrète (budget, plan d'action, critères d'inclusion, faisabilité, adhésion du public, partenariats, etc.) pour le mois d'août,

Considérant qu'en fonction des fiches projets reçues et de leur analyse et budgétisation, 10 projets sont retenus :

- 1) « Le beau jardin de la Vallée du Maelbeek retrouve sa cascade » (projet Ville) : € 400.000,00;
- 2) « 25m2 » (projet Ville) : € 20.000,00;
- 3) « Toilettes écologiques pour le quartier » (projet Ville) : € 100.000,00;
- 4) « Rénovation du pavillon d'Omer Vanaudenhove » (projet Ville) : € 300.000,00;
- 5) « Rénovatie van de Basketball & Football terrein » (projet Ville) : € 60.000,00;
- 6) « Bougeons, bougeons » (projet Ville) : € 60.000,00;
- 7) « Street Art Doesn't Tear Us Apart » (projet Ville) : € 30.000,00;
- 8) « Histoire de votre quartier » (projet citoyen) : € 15.000,00;
- 9) « Boîtes à échange de graines, plantes et boutures » (projet citoyen) : € 5000,00;
- 10) « Free Go » (projet citoyen) : € 5000,00.

Considérant qu'au point 4 de l'article « Comment participer » du règlement du Budget Participatif, il est prévu qu'un « festival des projets » soit organisé avant le lancement du vote public qui se tiendra du 01/10/2021 au 31/10/2021 via la plateforme numérique FaireBruxellesSamen et via la distribution de formulaires papiers. Ceux-ci seront distribués lors du festival des projets, disponibles à la Maison de quartier Nord-Est ainsi qu'à Bruxelles Participation.

Il est proposé au Conseil :

Prendre connaissance du déroulé du Budget Participatif du quartier Européen, dont la liste des idées soumises par les citoyens lors de l'appel à idée, celles retenues ainsi que les idées développées en projet et qui seront présentées lors du Festival des projets et seront soumis au vote public du 01/10/2021 au 31/10/2021.



Annexes :

[Liste des idées non-retenues \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Liste des projets retenus \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)